

Grand palais du peuple.



La Constitution / Le régime politique / L'Assemblée populaire nationale /

Le président de l'Etat / Le Conseil des Affaires d'Etat / La Commission militaire centrale /

Les assemblées populaires locales et les gouvernements populaires locaux des divers échelons /

Les tribunaux populaires / Les parquets populaires /

La Conférence consultative politique du Peuple chinois /

Les partis politiques et les groupements sociaux

# Le système politique et les institutions d'Etat

---

Le système politique chinois se traduit essentiellement par l'application, sous la direction du Parti communiste chinois, du système de l'assemblée populaire, du système de la coopération multipartite et de la consultation politique, et du système de l'autonomie régionale ethnique. Les institutions de la République populaire de Chine comprennent l'Assemblée populaire nationale, le président de la République populaire de Chine, le Conseil des Affaires d'Etat de la République populaire de Chine, la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine, les assemblées populaires locales et les gouvernements populaires locaux des divers échelons, les organes autonomes des localités d'autonomie ethnique, les tribunaux populaires et les parquets populaires.



## La Constitution

Après la fondation de la République populaire de Chine en 1949, quatre Constitutions ont été élaborées successivement, en 1954, 1975, 1978 et 1982. La Constitution en vigueur, amendée quatre fois et dernièrement en 2004, comporte 138 articles. D'après la Constitution, les citoyens sont égaux devant la loi et l'Etat respecte et garantit les droits de l'homme. Les droits fondamentaux des citoyens sont protégés par la Constitution. Il s'agit du droit d'élire et d'être élu, de la liberté de parole, de presse, de réunion, d'association, de manifestation, et de la liberté religieuse. La liberté individuelle, la dignité personnelle, le domicile et les biens privés légitimes des citoyens sont inviolables. La liberté et le secret de la correspondance des citoyens sont garantis par la loi. Les citoyens ont le droit de formuler des critiques et des suggestions à l'adresse de tous les organismes et travailleurs d'Etat, et d'exercer un pouvoir de supervision à l'égard de ceux-ci ; ils jouissent du droit de travail et de repos, ainsi que de l'assistance matérielle de l'Etat et de la société en cas de vieillesse, de maladie ou d'invalidité ; ils ont accès à l'instruction

### Les quatre amendements de la Constitution

En 1988 : l'Etat autorise l'existence et le développement de l'économie privée dans le cadre délimité par la loi ; le droit d'exploitation des terres peut être transféré conformément à la loi.

En 1993 : l'Etat pratique l'économie de marché socialiste ; le système de coopération multipartite et de consultation politique sous la direction du Parti communiste chinois devra exister et se développer pendant une longue période.

En 1999 : l'Etat exerce le gouvernement du pays selon la loi ; il conserve le système économique fondamental caractérisé par la prédominance de l'économie publique et le développement commun de tous les systèmes de propriété.

En 2004 : le caractère inviolable des biens privés et légitimes du citoyen est reconnu ; l'Etat protège, selon la loi, les biens privés et les droits de succession du citoyen ; l'Etat respecte et sauvegarde les droits de l'homme.

### Le système légal

En 1997, le XV<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois a fixé l'objectif du travail législatif de former un système légal socialiste à la chinoise d'ici 2010. Jusqu'en 2010, la Chine comptait 239 lois en vigueur, plus de 690 règlements administratifs et plus de 8 600 règlements locaux.

Le système légal chinois, basé sur la Constitution, regroupe sept domaines de droits majeurs qui sont : les lois relatives à la Constitution ; les lois civiles et commerciales ; les lois administratives ; les lois économiques ; les lois sociales ; les lois pénales ; les lois en matière de procédure. Il est composé de lois, de règlements administratifs et de règlements locaux. Le gouvernement chinois administre le pays selon la loi dans tous les domaines touchant à l'économie, à la politique, à la culture et à la vie sociale.

et sont libres de se consacrer à la recherche scientifique, à la création littéraire et artistique ainsi qu'à d'autres activités culturelles.

## Le régime politique

Le régime politique chinois est constitué essentiellement du système des assemblées populaires, du système de coopération multipartite et de consultation politique, ainsi que de l'autonomie régionale des ethnies minoritaires ; tous sont placés sous la direction unifiée du Parti communiste chinois.



## Le système des assemblées populaires

L'Etat exerce son pouvoir par le biais de l'Assemblée populaire nationale et des assemblées populaires locales de divers échelons, qui constituent la base du système politique. Ses principales caractéristiques reposent à la fois sur la pratique du principe du centralisme démocratique, qui garantit au peuple la jouissance de la démocratie et de droits étendus, et sur l'exercice d'un pouvoir d'Etat centralisé et unifié. Les assemblées populaires exerçant le pouvoir d'Etat de façon unifiée, les pouvoirs administratif, judiciaire, de contrôle juridique et de commandement des forces armées sont clairement définis, ce qui assure une cohérence dans le travail entre les organes du pouvoir d'Etat et les autres organes d'Etat chargés de l'administration, de la juridiction et du contrôle juridique.

Les représentants élus des assemblées populaires de divers échelons proviennent de différents milieux, régions, ethnies, classes et couches sociales. Ils peuvent, au cours de la session des assemblées populaires, exprimer pleinement leurs opinions et interpeller les administrations correspondantes ou les départements relevant de ces administra-

tions, tandis que ces organes d'Etat doivent leur répondre. Les électeurs ou les circonscriptions électorales ont le droit, conformément à la procédure légale, de relever de leurs fonctions les députés qu'ils ont élus.

### Le système de coopération multipartite et de consultation politique

La Chine est un pays aux partis politiques divers. Avant d'adopter d'importantes mesures et de traiter des problèmes d'économie nationale ou de société, le Parti communiste chinois, qui détient le pouvoir, discute toujours avec les représentants des différents partis et avec des personnalités sans-parti. Il s'agit là à la fois du système de coopération multipartite et de consultation politique placé sous la direction du Parti communiste chinois et du système politique fondamental de la Chine.

La coopération multipartite et la consultation politique sont réalisées sous deux formes principales : d'une part par la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC), d'autre part par les conférences consultatives et les entretiens avec des partis démocratiques ainsi que des personnalités sans-parti convoqués par le Comité central du Parti communiste chinois et ses comités locaux des divers échelons. Le Comité national de la CCPPC est composé de représentants du Parti communiste chinois, des partis et groupements démocratiques, de personnalités sans-parti, de membres des organisations populaires, de représentants des ethnies minoritaires et de différents milieux ainsi que d'invités particuliers. Il est élu pour un mandat de 5 ans. Lors de leur session plénière, qui est annuelle, les membres du Comité national de la CCPPC assistent en observateurs aux sessions de l'Assemblée populaire nationale pour exercer leurs pouvoirs de consultation politique, de supervision démocratique, de participation et de délibération dans les affaires d'Etat. Les conférences consultatives, auxquelles participent les dirigeants des différents partis et groupements démocratiques, ainsi que les personnalités sans-parti sur l'invitation des dirigeants du Comité central du Parti communiste chinois, se tiennent une fois par an. Les entretiens ont lieu une fois tous les deux mois. Les conférences consultatives comprennent des discussions démocratiques sur les décisions politiques importantes de l'Etat ; durant les entretiens, des renseignements sont échangés, des propositions constructives sont faites, des débats sur des thèmes particuliers sont organisés.

### L'autonomie régionale des ethnies minoritaires

La Chine applique l'autonomie régionale des ethnies minoritaires. Ainsi, sous la direction unifiée de l'Etat, en se basant sur les régions où les ethnies minoritaires vivent en groupe homogène, des organes autonomes locaux sont établis pour exercer le droit



Femmes députées issues d'ethnies minoritaires assistant aux sessions de l'APN et de la CCPPC.

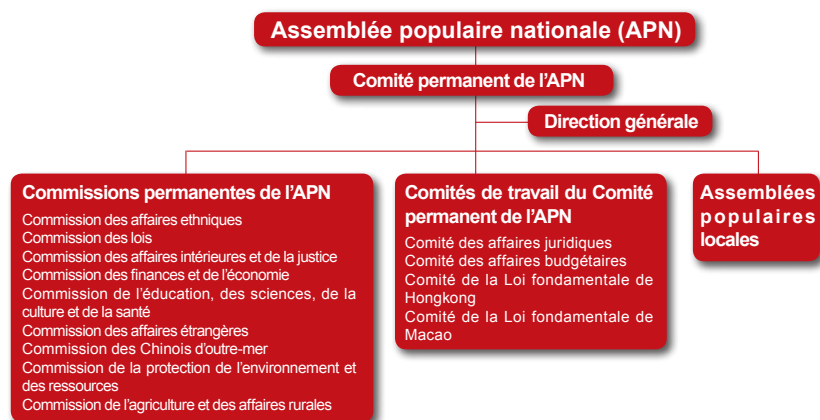
d'autonomie. Les ethnies minoritaires sont devenues maîtresses de leur région qu'elles administrent elles-mêmes. Le gouvernement central fournit aux régions qui exercent l'autonomie ethnique des soutiens actifs sous forme de ressources financières et matérielles pour y promouvoir le développement économique et culturel. La *Loi sur l'autonomie régionale des ethnies minoritaires*, adoptée en 1984 lors de la deuxième session de la VI<sup>e</sup> Assemblée populaire nationale, garantit concrètement l'exercice de l'autonomie régionale des ethnies minoritaires. L'Etat a fondé cinq régions autonomes : la Région autonome de Mongolie intérieure, la Région autonome ouïgoure du Xinjiang, la Région autonome zhuang du Guangxi, la Région autonome hui du Ningxia et la Région autonome du Tibet, 30 départements autonomes, 120 districts autonomes (ou bannières), et plus de 1 100 cantons ethniques. Les organes d'administration des régions d'autonomie ethnique sont les assemblées populaires et les gouvernements populaires des régions autonomes, des départements autonomes, des districts autonomes (ou bannières). Le président ou les vice-présidents du comité permanent de l'assemblée populaire d'une région autonome, d'un département autonome et d'un district autonome (ou d'une bannière), ainsi que le président d'une région autonome, le chef d'un département autonome ou d'un district autonome sont des citoyens chinois appartenant à l'ethnie qui exerce l'autonomie régionale sur ce territoire.

Les organes d'administration des régions d'autonomie ethnique exercent les fonctions et les pouvoirs des organismes gouvernementaux locaux de même échelon et jouissent parallèlement d'une large autonomie. Ils ont le pouvoir d'élaborer des statuts et des règlements particuliers sur l'exercice de l'autonomie en tenant compte des caractéristiques

téristiques politiques, économiques et culturelles de l'ethnie en question, de disposer des recettes appartenant aux régions d'autonomie ethnique. Ils ont également le pouvoir de mener, de façon indépendante et dans leur région, les activités concernant la construction économique, l'éducation, les sciences, la culture, la santé publique et le sport ; de protéger et de classer leur patrimoine culturel ethnique ; et de développer et faire prospérer la culture ethnique.

## L'Assemblée populaire nationale

L'Assemblée populaire nationale (APN) est l'organe suprême du pouvoir d'Etat. Elle regroupe des représentants venant des provinces, des régions autonomes, des municipalités relevant directement de l'autorité centrale, des régions administratives spéciales et des armées. Elle exerce le pouvoir législatif du pays en prenant des décisions sur les questions importantes concernant la vie politique du pays. Ses pouvoirs principaux sont les suivants : amender la Constitution et élaborer les lois ; examiner et ratifier le plan de développement de l'économie nationale et de la société, le projet de budget de l'Etat et le rapport sur l'exécution de ce budget ; décider des questions concernant la



guerre et la paix ; élire et nommer les dirigeants de l'organe suprême d'Etat, y compris le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, le président de l'Etat, le premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat, le président de la Commission militaire centrale, etc. L'Assemblée populaire nationale, dont le mandat est de cinq ans, a le droit de démettre de leurs fonctions toutes les personnes citées plus haut. **Wu Bangguo occupe actuellement le poste de président de la XI<sup>e</sup> Assemblée populaire nationale.**

## Le président de l'Etat

Le président de la République populaire de Chine, en association avec le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, exerce le pouvoir de chef d'Etat. En vertu des décisions de l'Assemblée populaire nationale et de son Comité permanent, le président de l'Etat promulgue les lois, nomme ou démet de leurs fonctions les membres du Conseil des Affaires d'Etat, édicte les décrets, mène les affaires d'Etat, reçoit les représentants diplomatiques étrangers accrédités auprès de son Etat, nomme et rappelle les représentants plénipotentiaires résidant à l'étranger, ratifie et dénonce les traités et les accords importants conclus avec les pays étrangers. **Hu Jintao est actuellement président de l'Etat.**

## Le Conseil des Affaires d'Etat

Le Conseil des Affaires d'Etat, c'est-à-dire le gouvernement populaire central, est l'organe exécutif de l'organe suprême du pouvoir d'Etat et l'organe administratif suprême de l'Etat. Il est responsable devant l'Assemblée populaire nationale et son Comité permanent et leur rend compte de son activité. Dans les limites de ses attributions, il arrête des mesures administratives, élabore les règlements administratifs et émet des décisions et des ordonnances. Le Conseil des Affaires d'Etat est composé du





premier ministre, des vice-premiers ministres, des conseillers d'Etat, des ministres, des présidents des commissions, du gouverneur de la Banque populaire, du président de la Commission des Comptes et du secrétaire général. **Wen Jiabao est actuellement premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat.**

## La Commission militaire centrale

La Commission militaire centrale, organe de commandement militaire de l'Etat, dirige toutes les forces armées du pays, y compris l'Armée populaire de Libération de Chine, la police armée populaire de Chine et la milice populaire. L'Armée populaire de Libération est l'armée permanente du pays ; la police armée prend en charge les tâches de défense de la sécurité assignées par l'Etat et le maintien de l'ordre social ; la milice est une force armée populaire supplétive qui travaille en temps de paix. La Commission militaire centrale est composée du président, des vice-présidents et des membres. **Hu Jintao est actuellement président de cette commission.**

La Chine persévère dans l'application d'une politique de défense nationale de nature défensive. Conformément à la Constitution et à la loi chinoise, les forces armées assument la mission sacrée consistant à résister à l'agression étrangère, à défendre la patrie, à sauvegarder la stabilité sociale et à protéger le travail pacifique de la population. L'édification d'une défense nationale solide et d'une armée puissante, adaptées à la sûreté de l'Etat et aux intérêts du développement, constitue une des missions stratégiques de la modernisation chinoise et une œuvre commune pour toutes les communautés ethniques chinoises.

### La publication du livre blanc intitulé *La défense nationale de la Chine en 2011*

Le gouvernement chinois a publié, le 31 mars 2011, un livre blanc intitulé *La défense nationale de la Chine en 2011*. Il s'agit du septième livre blanc sur la défense nationale que la Chine a publié depuis 1998. Si le gouvernement chinois publie à maintes reprises des livres blancs sur sa politique de défense nationale et sur l'édification de sa défense nationale et de son armée, c'est pour mieux présenter la Chine et son armée à la communauté internationale et pour mieux renforcer la confiance mutuelle et la coopération entre la Chine et les autres pays. *La défense nationale de la Chine en 2011* met en relief les quatre points suivants : 1. La Chine poursuit inlassablement une voie de développement pacifique et pratique une politique de défense nationale à caractère défensif. 2. Elle favorise le développement coordonné de l'édification de la défense nationale et de l'édification économique et tente d'uniformiser l'enrichissement du pays et la fortification de l'armée dans sa construction d'une société au niveau de vie relativement aisée. 3. Elle développe activement les échanges extérieurs et les coopérations dans le domaine militaire pour renforcer la confiance mutuelle entre les divers pays. 4. Elle remplit les obligations internationales et assume ses responsabilités dans la sauvegarde de la paix et de la stabilité mondiales.



La garde d'honneur des trois armes de l'Armée populaire de Libération de Chine.

Les objectifs et les tâches de la défense nationale chinoise pendant la nouvelle période sont comme suit : assurer la souveraineté, la sécurité et les intérêts du développement de l'Etat ; maintenir l'harmonie et la stabilité sociales ; promouvoir la modernisation de la défense nationale et de l'armée ; sauvegarder la paix et la stabilité mondiales.

## Les assemblées populaires locales et les gouvernements populaires locaux des divers échelons

Conformément à la division administrative de l'Etat en vigueur, ont été établis des assemblées populaires et des gouvernements populaires à l'échelon de la province (région autonome ou municipalité relevant directement de l'autorité centrale), du district (municipalité), et du canton (ou bourg). Les assemblées populaires à l'échelon du district et au-dessus disposent de leur comité permanent.

Les assemblées populaires locales des divers échelons sont les organes locaux du pouvoir d'Etat. Elles peuvent décider des affaires importantes dans leur circonscription administrative. Les assemblées populaires à l'échelon de la province, de la région autonome et de la municipalité relevant directement de l'autorité centrale peuvent élaborer des règlements locaux. Les gouvernements populaires locaux des divers échelons sont les organes administratifs locaux de l'Etat aux divers échelons. Ils sont responsables devant

les assemblées populaires de l'échelon correspondant et leur comité permanent ainsi que devant les organes administratifs d'Etat de l'échelon immédiatement supérieur, à qui ils rendent compte de leur activité. Placés sous la direction unifiée du Conseil des Affaires d'Etat, ils dirigent les affaires administratives dans leur région respective.

## Les tribunaux populaires

Les tribunaux populaires sont les organes judiciaires de l'Etat. L'Etat a établi la Cour populaire suprême, le tribunal populaire d'instance supérieure à l'échelon de la province, de la région autonome et de la municipalité relevant directement de l'autorité centrale, et les tribunaux populaires de seconde et première instances à l'échelon inférieur. La Cour populaire suprême est l'organe judiciaire suprême de l'Etat. Responsable devant l'Assemblée populaire nationale et son Comité permanent, elle contrôle l'activité judiciaire des tribunaux populaires locaux des divers échelons et des tribunaux populaires spéciaux, notamment celle des tribunaux militaires. **Le poste de président de la Cour populaire suprême est occupé actuellement par Wang Shengjun.**

## Les parquets populaires

Les parquets populaires, dont l'établissement correspond à celui des tribunaux populaires existants, sont les organes d'Etat chargés du contrôle juridique. Les parquets populaires exercent les fonctions de procureur dans les affaires portant préjudice à la sécurité de l'Etat ou à la sécurité publique, à l'ordre économique, aux droits civiques et démocratiques des citoyens ou dans toute autre activité criminelle importante ; ils vérifient la procédure suivie par les services de sécurité publique et décident s'il convient ou non de procéder à l'arrestation et d'engager des poursuites ; ils ouvrent ou soutiennent un procès en matière d'affaires criminelles, exercent un contrôle sur le respect de la légalité dans les activités des

### Le rapport entre l'APN, la CCPPC et le Conseil des Affaires d'Etat

L'Assemblée populaire nationale (APN) qui exerce son pouvoir au moyen de l'élection et du vote, et la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC) qui procède à d'amples consultations avant l'élection et le vote sont les deux importantes formes de la démocratie socialiste de Chine. Le rapport entre la CCPPC, l'APN et le gouvernement se fait selon les principes suivants : la CCPPC procède à des consultations avant de prendre une décision, l'APN arrête une politique au moyen de vote après des consultations et le Conseil des Affaires d'Etat la fait exécuter. Sous la direction unifiée du Parti communiste chinois, ces trois parties coopèrent étroitement et se répartissent les tâches selon leur propre responsabilité, tout en se complétant. Ce système politique à la chinoise correspond à la situation du pays.

organes de sécurité publique, des tribunaux populaires, des prisons, des maisons de détention et des établissements de rééducation par le travail. **Le poste de procureur général du Parquet populaire suprême est actuellement occupé par Cao Jianming.**

## La Conférence consultative politique du Peuple chinois

La Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC), organisation du front uni patriotique du peuple chinois, est l'organe important de coopération multipartite et de consultation politique placé sous la direction du Parti communiste chinois qui permet de développer la démocratie socialiste dans la vie politique chinoise.

Les fonctions principales de la CCPPC consistent à mener à bien les consultations politiques, à exercer le contrôle démocratique, à participer et à délibérer dans les affaires d'Etat.

La CCPPC établit le Comité national et les comités locaux.



### Le Comité national

Le Comité national de la CCPPC est constitué par le Parti communiste chinois, les partis démocratiques, les personnalités sans-parti, les groupements populaires, les représentants d'ethnies minoritaires et de différents milieux, les représentants des compatriotes des Régions administratives spéciales de Hongkong et de Macao, des compatriotes de Taiwan, des Chinois d'outre-mer revenus au pays ainsi que de personnalités spécialement invitées.

Le mandat du Comité national est de 5 ans. **Jia Qinglin est actuellement le président du Comité national de la XI<sup>e</sup> Conférence consultative politique du Peuple chinois.**

## Les comités locaux

Les organisations de la CCPPC sont établies dans toutes les provinces, les régions autonomes, les municipalités relevant directement de l'autorité centrale, les départements autonomes, les villes, les districts, les districts autonomes, les arrondissements, et toutes les autres régions remplissant les conditions requises.

## Les partis politiques et les groupements sociaux

### Le Parti communiste chinois

Fondé en juillet 1921, le Parti communiste chinois (PCC) comptait 80,269 millions d'adhérents fin 2010.

Sous la direction du Parti communiste chinois, le peuple chinois a mené, de 1921 à 1949, une lutte d'une âpreté inouïe et est parvenu à expulser les agresseurs japonais, à mettre fin au chaos causé par la guerre et à fonder la République populaire de Chine. Après l'avènement de la Chine nouvelle, le Parti communiste chinois a entrepris, de manière planifiée et à grande échelle, l'édification socialiste. Le Parti communiste chinois, en raison de son manque d'expérience, a commis des erreurs dans la gestion de l'Etat, auxquelles se sont ajoutées celles de la « révolution culturelle », de 1966 à 1976, dont la durée et l'influence ont eu des répercussions négatives sur le pays dans tous les domaines.

En octobre 1976, la « révolution culturelle » a pris fin, et la Chine est entrée dans une nouvelle étape de son développement historique. La troisième session plénière du Comité central issu du XI<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois, tenue à la fin de 1978, a marqué un tournant d'une grande portée historique depuis la fondation de la Chine nouvelle et a suscité de remarquables progrès économiques et sociaux.

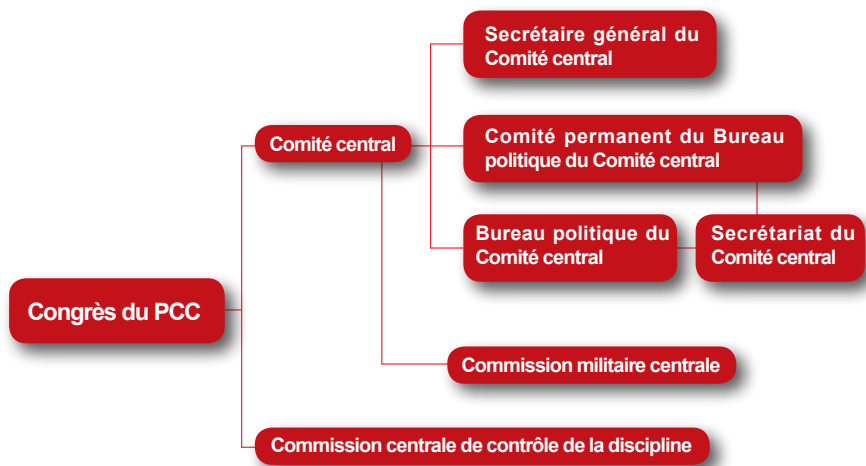
Le Parti communiste chinois a pour organe de direction suprême son congrès national qui a lieu une fois tous les cinq ans. Dans l'intervalle des congrès nationaux, le Comité central exécute les décisions prises par le Congrès national et dirige les activités de tout le Parti. Le



Le 23 juillet 1921, le premier Congrès du Parti communiste chinois a eu lieu à Shanghai, marquant la fondation du Parti communiste chinois.

XVII<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois s’est tenu entre les 15 et 21 octobre 2007. Il a passé en revue le processus historique de la réforme et de l’ouverture, fait le bilan des précieuses expériences et présenté les principes politiques et les objectifs concrets pour la nouvelle étape. Il a révisé les statuts du Parti et a élu le nouveau Comité central du Parti communiste chinois. Actuellement, **Hu Jintao assume les fonctions de secrétaire général du Comité central du PCC.**

Traiter l’homme en tant que finalité et servir le peuple avec la plus grande sincérité constituent les valeurs essentielles des concepts de l’exercice du pouvoir du Parti communiste chinois. Le Parti communiste chinois se met au service des intérêts communs et exerce le pouvoir pour le peuple ; il améliore sans cesse la gouvernance pour la rendre plus clairvoyante, plus démocratique et plus respectueuse des exigences d’un Etat de droit, soucieux d’être un parti au pouvoir intègre, diligent et efficace, qui fait preuve de réalisme, de créativité et d’allant. Le Parti communiste chinois conduit le peuple multiethnique chinois vers la prospérité et le redressement de la nation, l’harmonie de la société et le bonheur de la population.



## Les partis démocratiques

Outre le Parti communiste chinois, il existe huit autres partis politiques appelés communément partis démocratiques. Ils soutiennent tous la direction du Parti communiste chinois et jouissent, dans le cadre des stipulations de la Constitution, de la liberté politique, de l’indépendance organisationnelle et de l’égalité dans leur statut légal. Dans sa coopération avec tous ces partis démocratiques, le Parti communiste chinois applique le principe fondamental de « coexistence à long terme, contrôle mutuel, collaboration à cœur ouvert, et partage de la destinée pour le meilleur et pour le pire ».

A l'heure actuelle, nombreux sont les membres de ces partis à assumer une fonction de direction au sein des comités permanents des assemblées populaires de divers échelons, dans les comités de la Conférence consultative politique du Peuple chinois des divers échelons, dans les organes du gouvernement, et dans les services économiques, culturels, éducatifs, scientifiques et technologiques. Tel est le cas des présidents des comités centraux des huit partis démocratiques, qui assument respectivement les fonctions de vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale ou de vice-président du Comité national de la Conférence

### Les huit partis démocratiques

#### Comité révolutionnaire du Guomindang de Chine

Eléments principaux : Anciens membres du Guomindang et personnalités ayant des liens historiques avec le Guomindang

Epoque de fondation : Janvier 1948

Président : **Zhou Tienong**

#### Ligue démocratique de Chine

Eléments principaux : Intellectuels des classes supérieure et moyenne

Epoque de fondation : Octobre 1941

Président : **Jiang Shusheng**

#### Association pour la construction démocratique de la Chine

Eléments principaux : Personnalités et savants des milieux économiques

Epoque de fondation : Décembre 1945

Président : **Chen Changzhi**

#### Association chinoise pour la Démocratie

Eléments principaux : Intellectuels des milieux de l'éducation, de la culture, de l'édition, des sciences et de milieux autres

Epoque de fondation : Décembre 1945

Président : **Yan Junqi**

#### Parti démocratique paysan et ouvrier de Chine

Eléments principaux : Intellectuels des classes supérieure et moyenne des milieux de la médecine, de la santé, des sciences et techniques, de la culture et de l'éducation

Epoque de fondation : Août 1930

Président : **Sang Guowei**

#### Zhi Gong Dang de Chine

Eléments principaux : Chinois d'outre-mer rentrés au pays, parents de ressortissants chinois, personnalités représentatives et experts spécialistes

Epoque de fondation : Octobre 1925

Président : **Wan Gang**

#### Société Jiu San

Eléments principaux : Intellectuels des classes supérieure et moyenne des milieux scientifiques et techniques, de la culture, de l'éducation, de la médecine et de la santé

Epoque de fondation : Décembre 1944

Président : **Han Qide**

#### Ligue pour l'Autonomie démocratique de Taiwan

Eléments principaux : Personnalités originaires de la province de Taiwan et résidant dans la partie continentale de la Chine

Epoque de fondation : Novembre 1947

Président : **Lin Wenyi**

consultative politique du Peuple chinois. Le nombre des adhérents de ces partis démocratiques s'élève à plus de 700 000. Les organisations locales et les organisations de base de ces partis démocratiques sont réparties dans les provinces, les régions autonomes, les municipalités relevant directement de l'autorité centrale, et les grandes ou moyennes villes.

## Les groupements sociaux et les organisations non gouvernementales

Les groupements sociaux peuvent, en vertu de la Constitution et des lois, entreprendre indépendamment des activités. Les filiales de ces groupements sociaux, réparties dans les villes et les régions rurales, prennent part à la vie politique à l'échelle nationale et locale et réussissent ainsi à jouer un rôle important dans la gestion des affaires publiques de la société et dans la sauvegarde des droits et intérêts légitimes de la population.

Selon les statistiques du ministère des Affaires civiles, les organisations non gouvernementales étaient au nombre de 4 446 en 1989 en Chine. Fin 2008, on en comptait approximativement 400 000, dont 220 000 groupements sociaux, 178 000 organisations créées par les secteurs non publics et 1 390 fondations.

Les organisations non gouvernementales chinoises couvrent principalement les sciences et techniques, l'éducation, la culture, la santé publique, les sports, la protection de l'environnement, les services judiciaires, les services intermédiaires sociaux, etc. Les organisations non gouvernementales et le gouvernement ont avancé la main dans la main, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement, ce qui représente une nouvelle tendance. Les organisations chinoises non gouvernementales pour l'environnement sont déjà devenues une force importante dans la sensibilisation environnementale et la préconisation de la participation à la protection environnementale auprès de la population.

### Les principaux groupements sociaux

#### Fédération nationale des Syndicats de Chine

Eléments : Employés et ouvriers

Epoque de fondation : Mai 1925

Président : **Wang Zhaoguo**

#### Fédération nationale de la Jeunesse de Chine

Eléments : Jeunes de différents milieux

Epoque de fondation : Mai 1949

Président : **Wang Xiao**

#### Fédération nationale des Femmes de Chine

Eléments : Femmes de différents milieux

Epoque de fondation : Avril 1949

Présidente : **Chen Zhili**

#### Fédération nationale de l'Industrie et du Commerce de Chine

Eléments : Industriels et commerçants du secteur non étatique

Epoque de fondation : Octobre 1953

Président : **Huang Mengfu**